Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 022-212200794-20260320-2026_03_22-DE

Commune de Hénon	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Département des Côtes d'Armor Arrondissement de Saint Brieuc Canton de Plaintel **Commune de HÉNON** **Date de convocation** 16 mars 2026 **Date publication** 24 mars 2026 Présents : 19 Votants : 19	L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé à la mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry ANDRIEUX, Maire. **Présents :** Thierry ANDRIEUX, Nadine L'ÉCHELARD, Stéphane DAVY, Marie-Claude LESNÉ, Dany LE DIGUERHER, Christelle CADIN, Patrick RABET, Pascal CARLO, Élisabeth ROUTIER, Nathalie OZENNE, Jérôme TRÉHOREL, Benoit LE VEXIER, Sébastien DUROS, Nicolas GIBET, Charlotte LEROUX, Julien VERDES, Amélie BOINET, Julie ROBERT, Camille RENAULT **Secrétaire :** Camille RENAULT

2026-03.22 – Création des fonctions de conseillers municipaux délégués

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création de deux fonctions de conseiller municipal délégué pour les thématiques suivantes :

Délégation à la gestion du patrimoine bâti et à la sécurité : Patrick RABET
Délégation au suivi des travaux et aux services techniques : Jérôme TRÉHOREL

Vu *le code général des collectivités territoriales ;*

Vu *les résultats de l'élection municipale du 15 mars 2026 au cours de laquelle dix-neuf conseillers municipaux ont été élus ;*

Considérant *les motifs exposés ci-dessus par Monsieur Thierry ANDRIEUX, Maire ;*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

CRÉE deux fonctions de conseiller municipal délégué, chacune étant occupée par les conseillers municipaux cités ci-avant et immédiatement installés ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document et à engager toutes les mesures afférentes à cette délibération.

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 022-212200794-20260320-2026_03_22-DE

Fait et délibéré à HÉNON, le 20 mars 2026
Suivant les signatures,
Pour copie conforme,

Vote

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Thierry ANDRIEUX

La Secrétaire,
Camille RENAULT



